



FORMATION HABILITATION ELECTRIQUE B0, H0, H0V ^{4UTE1}

Programme établi conformément à la Norme NFC 18-510

« Article 5.1.2 L'employeur est tenu de former ses salariés à la prévention du risque électrique pour les activités professionnelles où ce risque est présent.

L'habilitation est la reconnaissance par l'EMPLOYEUR, de la capacité d'une personne placée sous son autorité, à accomplir en sécurité vis-à-vis du risque électrique, les tâches qui lui sont confiées. »

Objectifs

- Sécuriser le travail à proximité d'un environnement électrique
- Sensibiliser le personnel sur les dangers du courant électrique et sur les moyens de s'en protéger

Public Visé

Personnel non électricien (peintres, maçons, techniciens de nettoyage...) travaillant à proximité d'installations électriques et n'effectuant pas de travaux d'ordre électrique
Chargé de chantier

Durée

7.00 Heures en présentiel en présentiel
1 Jour

Pré Requis

Aucun

Parcours pédagogique

Les évolutions réglementaires en électricité

Notions élémentaires d'électricité

Les dangers du courant électrique

- Notions de base en électricité (tension, intensité, résistance, et puissance) à travers des exemples concrets.
- Evaluation des risques : effets physiopathologiques du courant électrique
- Risques d'accidents (contact direct, indirect, court-circuit)
- Classement des installations
- Les noms et limites des différents domaines de tension

L'habilitation électrique : principes, définition et symboles

Conception des différents circuits

- Classement des installations
- Installations BT

Conditions d'intervention suivant le niveau d'habilitation

- Travaux non électriques en BT / HTA
- Les manœuvres en basse tension
- Le remplacement des accessoires débrochables, fusibles et lampes
- Les autorisations de travail

Travailler en sécurité

Les zones à risques électrique - Les distances de sécurité

- Les protections collectives
- La signalisation obligatoire

Principe et exemples de verrouillage

Les protections, l'appareillage, rôle et fonctionnement

- Sectionneurs

Version : 4UTE1-20251215

● ASFO Grand Sud

Siret : 834 204 273 00017
N° déclaration activité : 76310897031

● ASFO Grand Sud GP

Siret : 508 047 529 00039
N° déclaration activité : 73810082681

● CEFIRC

Siret : 433 785 946 00032
N° déclaration activité : 72640201664

● ASFO Grand Sud Pays Catalan

Siret : 939 696 886 00018
N° déclaration activité : 76660309966



- Interrupteurs
- Contacteurs
- Coupe-circuit à fusibles
- Relais magnétiques et thermiques Les disjoncteurs
- Le transformateur
- Les transformateurs

Protections individuelles et outillage électroportatif : risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages dans un environnement électrique

Notions élémentaires de secourisme, conduite à tenir en présence d'un incendie sur une installation électrique, enceintes confinées

Module complémentaire d'une demi-journée pour les chargés de chantier

Complément de formation sur les spécificités liées aux chantiers réalisés à proximité d'ouvrage ou d'installation électrique :

- Les documents spécifiques
- Les acteurs des travaux
- La surveillance d'un chantier
- Mise en place de la zone de travail
- Respect des instructions

Habilitation : A l'issue de la formation le formateur émet pour chaque participant un avis permettant l'habilitation B0, H0, H0V chargé de chantier.

Objectifs pédagogiques

- Rendre les stagiaires capables de respecter les prescriptions de sécurité définies dans la Norme NFC 18-510
- Effectuer des opérations d'ordre non électrique au voisinage d'installations électriques en connaissant et appliquant les règles de sécurité

A l'issue de la formation, le formateur émet pour chaque participant un avis relatif au niveau d'habilitation possible : B0 – H0 – H0V Chargé de chantier

Méthodes et moyens pédagogiques

Support pédagogique illustré de schémas et de photos, vidéos. Exercice pratique obligatoire sur site de l'entreprise ou dans nos locaux, Remise à l'employeur d'un avis d'habilitation prérempli en fonction des résultats obtenus à l'évaluation. Remise d'un livret de prescriptions de sécurité.

Qualification Intervenant(e)(s)

Formateur spécialisé dans le domaine

Méthodes et modalités d'évaluation

Validation des acquis (savoirs et savoir-faire) à partir d'un questionnaire d'évaluation des connaissances et de mise en situation pratique

Modalités d'Accessibilité

Accès PMR

Effectif

De 3 à 10 Personnes